



Compte rendu de la réunion du 16 novembre 2022 consacrée à la requalification de l'espace Carcassonne et à l'aménagement du boulevard des Poilus et du boulevard Gambetta

Étaient présents :

-pour la mairie : Eric Chevalier, Pascale Gonzalez, Saleha Mekadem
-pour le CIQ : Michel Braunstein, Jacques Budin, Philippe Danilo, Claude Gueydan

I Aménagement du boulevard des Poilus

Le dégagement de l'espace important situé autour du tribunal en haut des Poilus et le long du boulevard Carnot sera terminé fin décembre mais l'aménagement détaillé de cet espace n'est pas encore arrêté car la mairie souhaite également intégrer dans cette opération la « banquette » de près d'un mètre de large qui est installée devant l'enceinte du lycée militaire lorsqu'il sera déterminé que cette dernière ne sert pas d'assise à l'enceinte proprement dite.

Les aménagements qui seront principalement constitués par des éléments de voirie (avec notamment un tourne à gauche indispensable pour les divers convois de l'administration pénitentiaire) ne pourront être envisagés que lorsque cette hypothèse sera levée. Une nouvelle réunion sera organisée à ce sujet au premier trimestre 2023 lorsqu'un premier projet d'aménagement aura été finalisé.

Pour le reste, le boulevard des Poilus sera doté de trottoirs aux normes sur les deux côtés (1,50m), d'une piste ou d'une bande cyclable prolongeant celle de l'avenue des Déportés et le principe est arrêté de supprimer le stationnement sur les deux côtés sauf sans doute pour quelques places de livraison et pour handicapés.

II Requalification de l'espace Carcassonne

Lors du dernier comité de pilotage du 7 septembre, il a été envisagé au niveau du legs Constant de supprimer les 24 places de parking initialement prévues pour les raisons évoquées par le CIQ dans le CR de décembre 2021 (risque de voir ces places utilisées pour d'autres motifs que les familles fréquentant le jardin d'enfants). Il y a lieu aussi de prendre une décision s'agissant de la serre implantée sur ce terrain notamment quant à une possibilité de réhabilitation. Lors de ce comité de pilotage a aussi été évoquée la demande d'un deuxième stade de football homologué autour du terrain de football synthétique. Cette

demande qui implique que les joueurs et arbitres soient protégés durant les matchs entraîne de ce fait l'installation de clôtures autour de ce terrain ce qui n'était pas prévu au départ et qui est contraire à l'objectif recherché d'une plaine sportive totalement ouverte autour du stade Carcassonne. Une décision sera sans doute prise à ce sujet lors d'un prochain comité de pilotage. Le CIQ a fait observer que la prise en compte de cette demande dénaturerait en partie la requalification envisagée.

Un arbitrage est aussi attendu sur le positionnement du skate-park de 1500m² prévu qui n'est pas encore arrêté.

Les espaces conséquents situés entre la halle des sports et la Tour d'Aygozi devraient être utilisés pour des équipements sportifs complémentaires de ceux déjà arrêtés (notamment les cours de tennis qui seront réimplantés non loin de la Tour d'Aygozi).

S'agissant des parkings, il a été confirmé que ceux-ci seraient végétalisés et dotés d'arbres de haute tige.

Le CIQ est intervenu pour élargir la petite zone de convivialité actuellement installée sur l'espace Yves Blanc (kiosque à pizza et boulodrome). Il a rappelé qu'un courrier en ce sens avait été envoyé à la maire en juillet et que la réponse reçue fin août n'était guère encourageante. Le CIQ a replaidé pour que la poche de parking située à côté de cette zone soit en toute ou partie utilisée à cette fin. Le CIQ va adresser un nouveau courrier à la maire avant le prochain comité de pilotage du 23 novembre en précisant sa demande.

Le CIQ a aussi indiqué que le courrier envoyé à Stéphane Muscat au sujet de la réunion destinée à l'informer des problèmes relatifs aux nuisances sonores durant la foire n'avait pour le moment pas reçu de réponse. Le CIQ va relancer cette demande.

III Aménagement du carrefour situé boulevard Gambetta devant la station Total et la Tour d'Aygozi

Le récent aménagement de ce carrefour (suppression de trois feux rouge et mise en place d'un carrefour de type circulaire ovalisé) a aussi été évoqué .C Gueydan a indiqué que cette opération était réussie et a permis de fluidifier le trafic à ce carrefour mais tout le monde a pu constater aussi que les panneaux stop installés sur l'allée des Cigales et le boulevard Gambetta sont loin d'être respectés comme en témoigne le dispositif photographique installé à cet endroit qui a enregistré les nombreuses infractions constatées. Il faut espérer que ce non respect résulte de la nouveauté du dispositif et que tout cela rentrera rapidement dans l'ordre. C Gueydan a évoqué l'installation de coussins pour ralentir les voitures à l'approche de ce carrefour et d'un dispositif identique au niveau du carrefour situé devant le lycée professionnel Gambetta mais Eric Chevalier a fait remarquer que l'environnement en pente de ce carrefour ne permettait pas de procéder à un tel aménagement.

Eric Chevalier a par ailleurs indiqué qu'une opération de comptage des flux de circulation (avec également des indications sur les origines et les destinations) sera effectuée dans les quartiers est le 17 novembre.

Michel Braunstein

Postérieurement à cette réunion, H Capes a indiqué que « la banquette » située devant le mur d'enceinte du lycée militaire correspondrait, selon certaines sources, « à un ancien canal »

CPI Eric Chevalier, Pascale Gonzalez, Saleha Mekadem,
Serge Colineau (SPLA)